CHARTE D'ENGAGEMENT

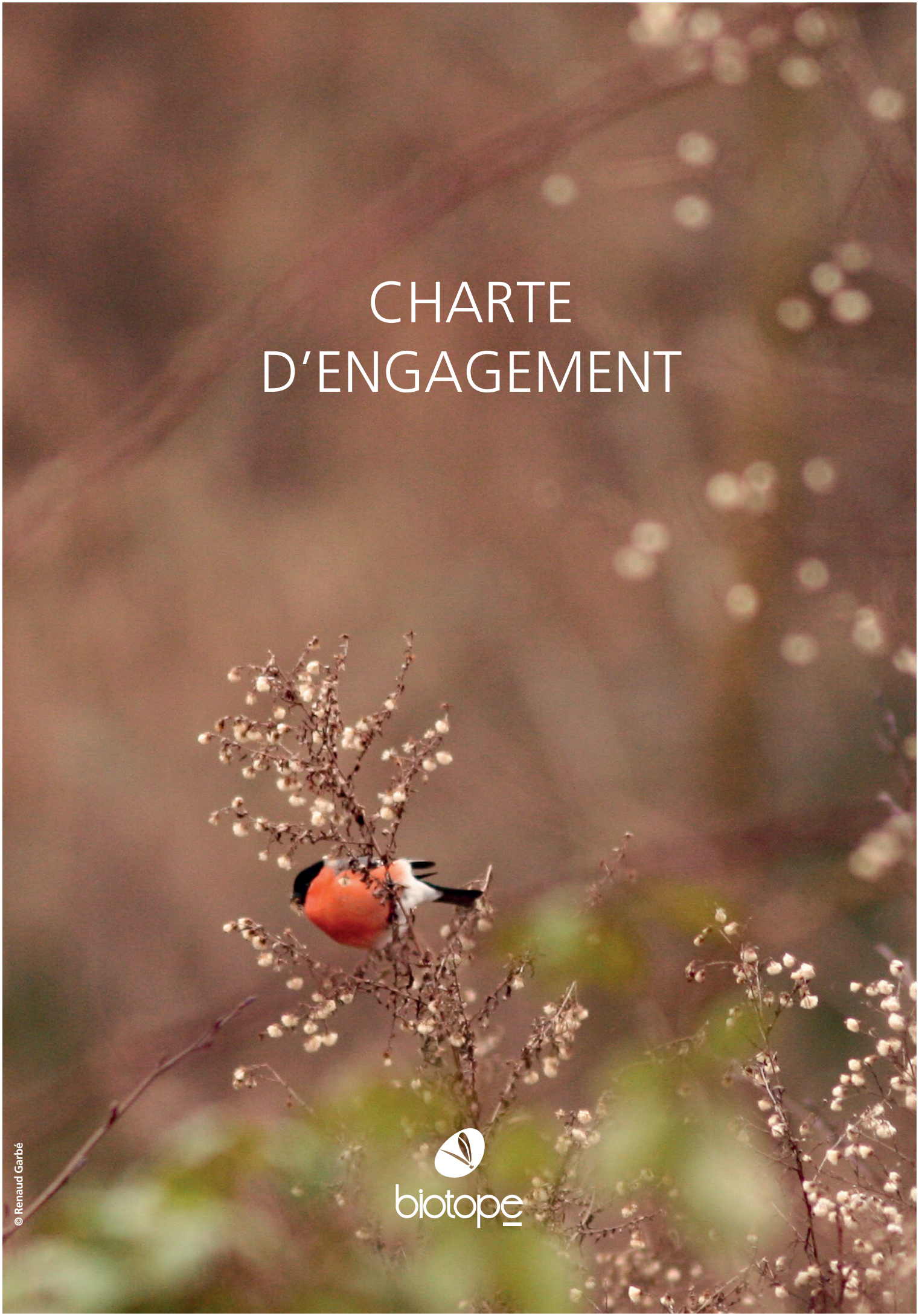

© Renaud Garbé

biotope

PRÉAMBULE

Pionnier en France, indépendant, Biotope s'est donné pour défi de faire de l'expertise écologique un véritable métier et une compétence objective.

Depuis nos débuts, il y a plus de 25 ans, nous avons gardé la même préoccupation, celle d'assurer la prise en compte des enjeux écologiques dans l'évolution de la société mais aussi de professionnaliser l'expertise écologique au bénéfice de nos clients et de la biodiversité.

Fort de ces ambitions, nous sommes signataire de la ***Charte d'engagement des bureaux d'études dans le domaine de l'évaluation environnementale*** *et avons été moteur, au côté du Ministère en charge de l'Ecologie, dans la constitution de ce document.*

A travers la présente charte d'engagement, nous témoignons de notre volonté de nous engager au-delà en vous garantissant l'intervention d'une entreprise exemplaire qui met tout en œuvre pour sécuriser vos projets, inscrire votre action dans le développement durable et assurer la conservation de la biodiversité.

biotope

Siège social :
22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze
Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - www.biotope.fr

CHARTE D'ENGAGEMENT DE BIOTOPE
en faveur de la qualité, la sécurité et l'éthique.

1

Une gestion optimisée de votre projet

Grâce à nos nombreuses implantations géographiques, nous mobilisons en priorité des **experts locaux** ayant une bonne connaissance du territoire de votre projet, de ses acteurs et de ses enjeux environnementaux.

Nous mettons en œuvre une **démarche qualité** qui permet de nous assurer, à chaque étape de notre prestation, du respect du calendrier défini, de l'efficacité de notre gestion de projet, de la qualité de nos productions et in fine de votre satisfaction.

Nous vous proposons systématiquement une réunion de lancement qui permet d'une part de préciser et valider le périmètre et les modalités de notre intervention et d'autre part de recueillir toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de notre mission.

Nous prenons des **engagements réalistes sur les objectifs et les délais** de réalisation de notre prestation.

Nous planifions nos interventions et vous informons au démarrage du projet de **nos dates de prospection de terrain.**

2

Un travail éthique en toute transparence

Etant une entreprise indépendante de tous groupes industriels, états, ONG ou lobbies, nous garantissons que les résultats de **nos expertises et conseils sont objectifs** et représentent uniquement les avis étayés de nos équipes.

Nous vous informons préalablement de **tout conflit** d'intérêt pouvant survenir dans l'accomplissement des tâches que vous nous confiez et qui pourrait entacher notre indépendance d'analyse.

En cas de **découverte d'éléments susceptibles d'avoir de fortes implications** notamment réglementaires sur le projet, ou de **difficultés dans la réalisation de l'expertise de terrain** (accès, météo, sécurité…) pouvant avoir des conséquences sur le projet, **nous vous informons immédiatement.**

Nous citons, dans nos rapports d'expertise, **les auteurs de nos études** et précisons leurs qualifications.

Nous privilégions l'utilisation de **méthodes d'expertise et d'analyse standardisées**, dont nous justifions l'utilisation et pour lesquelles nous précisons les limites de validité des résultats.

Nous citons systématiquement **les sources des données** que nous utilisons et présentons nos résultats de telle sorte qu'ils puissent être facilement exploités ultérieurement.

3

Le respect de la confidentialité de vos données

Nous appliquerons, dans le respect de la loi, le **niveau de confidentialité** que vous définirez pour toutes les données liées à votre projet.

Nous mettons en œuvre, via notre service informatique interne, des moyens et processus garantissant un **haut niveau de sécurité des données** de votre projet.

Tous nos contrats de travail contiennent une clause de confidentialité qui s'impose à nos collaborateurs qu'ils soient permanents ou en contrat ponctuel.

Lorsque nous faisons appel à **des sous-traitants**, nous vous en informons et inscrivons des clauses strictes de confidentialité dans les contrats.

4

Une écoute et un accompagnement personnalisé

Nous identifions et vous présentons dès le début de la mission les principaux **facteurs de risques** pouvant impacter votre projet.

Nous vous alertons de tout événement susceptible de perturber le bon déroulement de votre projet

Nous vous conseillons sur les **protocoles et méthodologies**, notamment les périodes optimales d'inventaire de terrain ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour atteindre vos objectifs tout en tenant compte de vos contraintes.

Nous appliquons la **séquence éviter, réduire, compenser** en vous proposant les mesures les plus appropriées et en adaptant ces mesures au contexte de votre projet.

Lorsqu'une demande dépasse le champ de nos compétences, nous vous en informons et vous orientons vers d'autres professionnels grâce à notre important réseau de partenaires.

5

Une prestation adaptée aux évolutions réglementaires

Nous réalisons une **veille juridique régulière**, formons nos équipes et adaptons en permanence nos outils et méthodologies pour répondre aux exigences de la réglementation et sécuriser votre projet.

Nous vous informons immédiatement de toute évolution réglementaire pouvant impacter votre projet.

Nos outils numériques de collecte et de gestion des données naturalistes nous permettent de répondre à vos éventuelles **obligations en matière de transmission des données brutes de biodiversité à l'Etat.**

Nous pouvons, à votre demande, assurer cette transmission pour vous, via le dispositif mis en place par les services de l'Etat, en respectant la mise en forme requise.

6

Des pratiques innovantes à votre service

Nous mettons **l'innovation au cœur de nos préoccupations** et investissons en recherche et développement pour mettre au point de nouveaux outils technologiques et méthodologiques dans le but **d'améliorer et objectiver nos expertises**.

Nous entretenons des **relations privilégiées avec les acteurs scientifiques** internationaux, nationaux ou régionaux et permettons à

nos salariés de maintenir un haut niveau d'expertise en participant à des travaux de recherche, des réseaux scientifiques, des colloques…

Nous utilisons **des tablettes numériques de terrain couplées à une base de données naturalistes centralisée** afin de sécuriser et fiabiliser les données et raccourcir leur temps de traitement et de restitution.

7

La sécurité de nos salariés, une priorité

Toute intervention de Biotope est **conforme à la réglementation relative à la sécurité** des salariés. A titre d'exemple, le travail de nuit fait l'objet d'un dispositif de récupération spécifique prévu dans notre accord d'entreprise.

Les nombreux déplacements et les diverses missions de terrain réalisés par nos salariés constituent un risque pour leur sécurité et celle du projet. Afin de limiter ce risque, **nous vous informons, en amont, des dates et lieux précis de nos expertises.**

Aucune intervention n'est réalisée dans des conditions dangereuses. Pour la sécurité des salariés, nous pouvons être amenés à vous proposer le report des interventions sur le terrain ou des interventions en binôme.

Dans le cadre de **missions à l'international**, nous demandons à nos salariés de suivre une **procédure interne** leur permettant d'effectuer leur mission en limitant au maximum les risques pour leur santé et leur sécurité.

Dès lors que nos interventions ont lieu **en milieux périlleux** (co-activité, travail en hauteur ou en milieu aquatique ou subaquatique par exemple), nous ne faisons intervenir que **des salariés formés et habilités** pour ces types de missions et mettons en œuvre des mesures particulières de protection.

Dans le cadre de la démarche de certification MASE que nous avons engagée, nous concentrons nos efforts sur la **prévention des accidents et maladies professionnels** et poursuivons une **démarche d'amélioration continue pour réduire les risques au travail.**

8

Une entreprise responsable qui œuvre en faveur de la biodiversité et du développement durable

En tant que premier acteur privé de l'ingénierie écologique en Europe, nous œuvrons au quotidien pour **concilier développement économique, aménagement du territoire et préservation de la biodiversité.**

Nous exportons **nos compétences et notre savoir-faire à l'international**, et accompagnons le développement des pays émergents en participant à l'amélioration des conditions de vie des populations et en encourageant l'exploitation durable et la conservation des ressources naturelles.

Par l'intermédiaire de notre agence de communication spécialisée et notre maison d'édition naturaliste, nous contribuons au quotidien à la **capitalisation de la connaissance et l'information et la sensibilisation du public sur la biodiversité.**

A travers la **Fondation Biotope**, nous soutenons financièrement et techniquement l'étude, la conservation, la gestion et la promotion de la biodiversité sous toutes ses formes et dans le monde entier.

Nous défendons **une politique tarifaire juste** en vue de garantir le niveau de rémunération et les conditions sociales dont bénéficient nos salariés et de réaliser les investissements indispensables au développement durable de notre activité.

Nous assurons de **bonnes conditions de travail** à nos salariés en France et à l'étranger, employons plus de 95% d'entre eux via un **contrat à durée indéterminée** et encourageons la cohésion au sein de l'entreprise par la lutte contre toutes formes de discrimination.

Frédéric Melki
Président de Biotope

Anne-Lise Melki
Directrice générale

Alexandre Delamarre
Directeur régional
Loire-Bretagne

Arnaud Govaere
Directeur régional
Nord-Ouest

Céline Ménard
Directrice régionale
Grand Sud

Guillaume Meynardie
Directeur régional
Sud-Ouest

Claire Poinsot
Directrice régionale
Nord-Est

Mathieu Souquet
Directeur régional
Outre-Mer

Fait à Mèze, le 5 février 2019